

FORMATION UNIVERSITAIRE ET EMPLOIS EN MAURITANIE**Abdallahi DIARRA**

Directeur de l'IMFERD, Mauritanie

ab_diar@yahoo.fr

Résumé :

Le chômage résulte d'un double déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi : un déséquilibre quantitatif et un déséquilibre qualitatif. Au plan qualitatif, le déséquilibre s'explique par l'inadéquation entre la formation et l'emploi. La question de l'employabilité des produits se pose avec acuité. On note globalement une faible qualification des demandeurs d'emplois face aux opportunités qui existent. L'enseignement supérieur se concentre essentiellement à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Il existe actuellement deux établissements universitaires publics, tous établis à Nouakchott. Il s'agit de l'université de Nouakchott et l'Université des Sciences et techniques et de la médecine. On trouve à côté de ce dispositif une dizaine d'établissements supérieurs privés pratiquant des enseignements spécifiques : comptabilité, finances, gestion. L'ensemble des diplômés ayant connu simplement une formation principale théorique connaissent après la sortie de l'université de Nouakchott une situation de chômage ou au mieux un emploi précaire. La question qui est posée est l'adéquation de la formation universitaire avec les besoins évolutifs du marché du travail. Des initiatives sont actuellement en cours. Elles consistent essentiellement à établir un pont avec le milieu professionnel et une meilleure connaissance du marché du travail.

Mots-clés : comptabilité, finances, gestion, chômage.

Abstract:

Unemployment results from a double imbalance between the supply and demand of employment: a quantitative imbalance and a qualitative imbalance. At the qualitative level, the imbalance is explained by the mismatch between training and employment. The question of the employability of the products is acutely raised. Overall, we note a low qualification of job seekers in the face of the opportunities that exist. Higher education is mainly concentrated in Nouakchott, the capital of Mauritania. There are currently two public universities, all based in Nouakchott. These are the University of Nouakchott and the University of Science and Technology and Medicine. In addition, there are a dozen private higher education institutions offering specific courses in accounting, finance and management. All graduates who have only had a basic theoretical training are unemployed or at best in precarious employment after leaving the University of Nouakchott. The question that is raised is the adequacy of university training with the changing needs of the labor market. Initiatives are currently underway. They essentially consist of building a bridge with the professional world and a better knowledge of the labor market.

Keywords: accounting, finance, management, unemployment.

Classification JEL : O15, O550, R23.

Introduction

La Mauritanie est classée parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), avec un PIB par habitant de 1310 \$US en 2012. L'économie, faiblement diversifiée, subit fortement les chocs extérieurs. La situation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne traduit pas d'amélioration substantielle depuis quelques années. Le rapport 2010 montre que les déficits principaux concernent le secteur de la santé, de l'environnement, de l'emploi et du genre. En matière d'emploi particulièrement, les taux de chômage (32,5%) et de sous-emploi (14%) sont élevés, et le secteur informel reste très dominant (85%). Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (44% contre 24% chez les hommes) du fait des disparités sur l'accès aux ressources productives et au marché de l'emploi. Entre les jeunes (15-24 ans), 66,7% des femmes actives sont au chômage, contre 44,1% chez les hommes.

Au niveau sectoriel, on note une tertiarisation progressive de l'emploi. Alors qu'en 2004, le secteur agricole était le premier pourvoyeur d'emploi avec 24% des employés, en 2008 c'est le secteur du commerce qui est devenu le premier pourvoyeur d'emploi avec 24,6% des employés.

L'administration publique et les services offrent respectivement 15,2% et 14,9% des emplois au niveau national en 2008.

Le chômage résulte d'un double déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi : un déséquilibre quantitatif et un déséquilibre qualitatif. Au plan qualitatif, le déséquilibre s'explique par l'inadéquation entre la formation et l'emploi. La question de l'employabilité des produits se posent avec acuité. On note globalement une faible qualification des demandeurs d'emplois face aux opportunités qui existent. La restructuration intervenue en août 2009 par le regroupement, sous la responsabilité d'un même Ministère, des questions de l'emploi et celles de la formation professionnelle vise à s'attaquer à ce mal à la racine. La formulation du Programme Décennal de Développement du Secteur Éducatif (PNDSE) participe également de la même préoccupation.

Au plan quantitatif, le déséquilibre provient essentiellement de l'incapacité de l'économie à créer des emplois, tous secteurs et toutes catégories confondus, en rapport avec les déterminants de la demande, notamment la dynamique démographique et la performance du système éducatif.

En d'autres termes, la capacité de création d'emploi de l'économie nationale est insuffisante pour absorber la demande nationale actuelle sur le marché de l'emploi. Globalement, la croissance économique enregistrée au cours de ces dernières années a été faiblement créatrice d'emploi. Cette faiblesse de l'offre d'emploi trouve son origine dans les caractéristiques structurelles de l'économie nationale, notamment : (i) la prédominance de l'agriculture de subsistance et d'industries extractives à forte intensité de capital, (ii) la prédominance du secteur informel où exerce 85% de la population active, ainsi que (iii) la faible dotation du pays en infrastructures économiques.

Les perspectives de croissance, de l'économie, quoique bonnes, ne sont pas suffisamment ancrées dans les activités créatrices d'emploi, capables de réduire de manière significative les taux élevés de chômage et de pauvreté.

En tant que levier majeur pour la réduction de la pauvreté, l'emploi est placé au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en matière de stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté, comme réaffirmé dans le plan d'action 2011-2015 du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP). Ce dernier souligne que la question de l'emploi mérite d'être traitée à deux niveaux. En premier lieu, au niveau de la croissance à travers la redynamisation du secteur privé, en lui accordant une place centrale afin qu'il soit en mesure de créer des emplois qui complèteront le potentiel de l'Etat en la matière. En second lieu, l'emploi, en tant que facteur essentiel du développement du capital humain, sera abordé sous l'angle du défi que constitue l'absorption de la masse des jeunes qui arrivent annuellement sur le marché du travail.

1. Le système d'enseignement universitaire en Mauritanie

L'enseignement supérieur se concentre essentiellement à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Il existe actuellement deux établissements universitaires publics, tous établis à Nouakchott. Il s'agit de l'université de Nouakchott et l'Université des Sciences et techniques et de la médecine. On trouve à côté de ce dispositif une dizaine d'établissements supérieurs privés pratiquant des enseignements spécifiques : comptabilité, finances, gestion. Mais la plupart de ces établissements font face à un problème de reconnaissance par les autorités des diplômes qu'elles délivrent. Cela constitue une difficulté pour leurs apprenants d'accéder à l'emploi.

L'université de Nouakchott a été créée en 1981. Ensuite, elle a été scindée en deux établissements universitaires en 2012 : l'Université de Nouakchott et l'Université des sciences et techniques et de la médecine. Le nombre annuel des étudiants dans ces deux établissements représente en moyenne 16 000 étudiants. L'effectif des filles représente 29%. Le nombre de diplômés pour la dernière promotion se situe autour de 2000 personnes. Pour ce qui est du corps enseignant, il est de 459 professeurs dont 279 permanents et 180 vacataires. En ce qui concerne les infrastructures, un nouveau campus vient d'être inauguré. Il couvre une superficie de 10 000 hectares.

Dans le cadre d'une meilleure adaptabilité de l'enseignement aux besoins du marché, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a créé au sein de l'université de Nouakchott l'Institut Universitaire Professionnel (IUP). Cet institut propose des formations dont le point commun est le caractère professionnel basé sur une pédagogie active et pratique. L'IUP a ouvert pour le moment sept filières : commerce international, travail social et développement territorial, gestion, techniciens en informatique, journalisme, mathématiques pour l'éducation et enseignement de l'histoire, patrimoine.

L'ambition de cette formation est de répondre aux besoins prioritaires du marché du travail et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Les formations se déroulent sur une durée de trois ans dont un tiers est consacré à la formation pratique (stages en entreprise...). De ce fait, l'Université développe actuellement des liens de partenariat avec le milieu professionnel ainsi que l'ensemble des institutions publiques et privées pouvant contribuer à cette formation. Le corps des intervenants dans ces formations est constitué de trois pôles de compétences : un tiers des intervenants de type universitaire, un tiers exerçant dans le milieu professionnel et un tiers constitué d'experts de haut niveau issus d'organismes spécialisés, de bureaux d'études ou de la consultance.

Les effectifs prévus annuellement sont de 20 places par filière. Les inscriptions qui obéissent aux mêmes modalités que les inscriptions à l'université, sont ouvertes aux étudiants titulaires du baccalauréat et s'effectuent sur la base d'une sélection des dossiers par une commission spécialisée. Mais la mise en œuvre du programme prévu se heurte à de nombreuses difficultés. D'abord se pose le problème de la mobilisation des enseignants issus du milieu professionnel. Le cadre de collaboration avec ce type de personnel n'est pas clairement précisé. Ensuite, il semble que le choix des filières doit être revu pour être en meilleur adéquation avec le marché. Les échanges et le partenariat sont encore insuffisants avec les entreprises. Aucune approche ou stratégie n'a encore définie à ce niveau.

2. Formation universitaire et emploi

Dans ce chapitre, nous prendrons pour appui l'enquête la plus ciblée dans ce domaine réalisé en 2011 par le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE) et coordonnée par notre collègue Pr Bilal Ould Hamza.

Cette enquête avait pour objectif de connaître les liens entre les formations universitaires et l'accès au marché de l'emploi.

Les principales questions ont porté sur :

- L'utilité du système LMD,
- La formation apportée par l'université de Nouakchott permet-elle aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles ?
- Les étudiants s'orientent plus vers des formations professionnelles ou vers des formations fondamentales,
- Quelles sont les principales revendications des étudiants en matière de formation ?
- Les sortants de l'ancien système ou du nouveau système ont-ils la même chance d'accéder à l'emploi ?
- La formation universitaire est-elle en adéquation avec le marché de l'emploi ?
- Le marché de l'emploi est-il exigeant ?
- Pourquoi la plupart des étudiants sortants sont au chômage ?

Par rapport à l'utilité du système LMD, la majorité des interrogés affirment que ce système est très utile : 43,3% parce qu'il donne une qualité à l'enseignement professionnel, qui devient beaucoup plus pratique. Pour 36%, ce système est peu utile, alors que 15,6% pensent qu'il

n'est d'aucune utilité, parce qu'il vient de voir le jour au pays et son utilité n'est pas encore vérifiée.

Quant au lien entre la formation universitaire et l'acquisition de compétences professionnelles, seuls 16,7% pensent que la formation universitaire permet l'acquisition de compétences professionnelles. Cependant, 50% des étudiants interrogés préfèrent s'orienter vers des formations fondamentales alors que 47,8 s'intéressent aux formations professionnelles. Dans ce même ordre d'idées, 70% des étudiants interrogés réclament l'institution de l'enseignement professionnel au sein de l'université.

Par rapport à l'adéquation de la formation universitaire avec le marché de l'emploi, 58,9% des étudiants interrogés répondent par la négative. 60 % d'entre eux expliquent leur chômage par l'absence de stages et 34,4 % par l'absence de formation complémentaire.

3. Contenu des formations et accès au marché du travail

Les formations complémentaires et l'accès au marché du travail apparaissent comme des questions importantes dans les orientations discutées aujourd'hui par les autorités universitaires.

Ces formations complémentaires doivent être intégrées dans les formations classiques ou fondamentales. Par exemple, ce type de formations concernera principalement les filières d'économie et de droit. Il s'agira principalement de disciplines comme l'anglais, la comptabilité, les bases de la gestion d'entreprise, les stratégies du management, la planification de projet, méthodologie de l'étude d'impact environnemental.

D'après ces autorités, ces formations seront un complément utile pour les formations classiques devant faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Lors du séminaire d'échanges entre l'université de Nouakchott et un panel d'entreprises organisé en Novembre 2010 à Nouakchott, des recommandations dans ce sens ont été proposées :

- Insérer un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans la plupart des modules dans toutes les facultés de l'université de Nouakchott,
- Former des cadres professoraux chargés de l'enseignement de la culture entrepreneuriale (formation des formateurs),
- Promouvoir le partenariat université-entreprises (visites, conférences-métiers, cours de spécialité professionnelle,
- Décloisonner les relations entre les différentes filières de l'université,
- Promouvoir et favoriser le partenariat avec les agences de l'emploi notamment l'ANAPEJ

Conclusion et recommandations

L'ensemble des diplômés ayant connu simplement une formation principale théorique connaissent après la sortie de l'université de Nouakchott une situation de chômage ou au mieux un emploi précaire. Cela explique pourquoi une grande proportion d'entre eux a choisi de faire une formation complémentaire dans le but évidemment d'occuper un emploi même si ce dernier n'est pas lié directement à leur domaine de formation initial. A propos de l'emploi, la comparaison montre que les diplômés ayant suivi au moins une de ces formations complémentaires bénéficient de plus de chances sur le marché du travail. Le fait est qu'aujourd'hui, en Mauritanie, sans une formation complémentaire, ou sans stage au préalable, il est difficile voire même impossible de décrocher un emploi.

La question qui est posée est l'adéquation de la formation universitaire avec les besoins évolutifs du marché du travail. L'enquête citée plus haut et le séminaire "Synergie Université-Entreprise pour l'emploi des jeunes" organisé par le Réseau Compétence Professionnelle Supérieure Sub Saharien du 10 au 14 Mars 2014 à Nouakchott ont largement mis en cause le contenu de l'enseignement universitaire qui est resté basé sur un enseignement classique peu ouvert aux besoins sans cesse croissants du marché de l'emploi et des entreprises en particulier.

Nous pensons qu'il est important d'entreprendre une série de mesures pouvant contribuer à l'employabilité. Sans être exhaustif, elles peuvent concerner les points suivants :

- Disposer d'un système d'information et de données sur les besoins du marché de l'emploi ;
- Impliquer en amont les entreprises et les services de l'Etat pour la définition des compétences recherchées, des objectifs, des programmes de formation ;
- Adapter les programmes de la formation professionnelle aux besoins du marché de l'emploi ;
- Organiser des formations pratiques en entreprise ;
- Organiser un système d'orientation dans le choix des filières
- Créer des structures d'accompagnement de la mise en place et du fonctionnement des formations professionnelles (comité de parrainage, cellule d'orientation, cellule de partenariat avec les entreprises... ;
- Adapter les démarches pédagogiques mises en œuvre dans les établissements d'enseignement supérieur dans les formations professionnelles ;
- Définir la place des enseignants issus des milieux professionnels ;
- Développer des échanges et un partenariat avec les établissements supérieur d'enseignement privé.